EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil communal de Renens

Séance du 22 juin 2017

Présidence de Monsieur Sylvio Torriani

Le Conseil communal de Renens

Vu le préavis N° 12-2017 de la Municipalité du 24 avril 2017,

Ouï le rapport de la Commission désignée pour étudier cette affaire,

Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

ALLOUE à la Municipalité un crédit de CHF 16'000.- pour la souscription de 160 parts sociales de valeur nominale de CHF 100.- à la Société coopérative Logacop.

Cette dépense sera financée par la trésorerie ordinaire.

Elle figurera dans un compte d'investissement du patrimoine administratif, sous le compte N° 2024.5250.00 "Logacop parts sociales".

Cette dépense sera amortie en une seule fois et ce, dès la première année.

AUTORISE la Municipalité à signer un bail à loyer d'une durée de 20 ans avec la société coopérative immobilière Logacop, représentée par la Régie Chamot & Cie SA à Lausanne, pour la location d'une surface de 2'187.40 m² à l'avenue du 24-Janvier 1E à Renens, comprenant une unité scolaire de 6 salles de classe et locaux annexes ainsi que pour la jouissance de 2 cours. Le montant de cette location (loyer et chauffage) est estimé à CHF 292'543.- TTC par année.

ACCEPTE les charges de fonctionnement supplémentaires inhérentes au présent préavis pour le budget 2017.

PREND ACTE que soient portées dans les budgets 2018 et suivants, les charges de fonctionnement inhérentes au présent préavis.

Ainsi délibéré en séance du 22 juin 2017

e Président:

Silvio Torriani

La Secrétaire:

Yvette Charlet